

Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides



VILLE DE SAINT-SAUVEUR

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE DE LIAISON
NADIA CHALIFOUX
ÉTÉ 2014

Ville de
Saint-Sauveur



Rédaction :

Nadia Chalifoux
Agente de liaison *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Révision :

Mélissa Laniel
Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2014). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2014 à Saint-Sauveur*, 30p.

Table des matières

1. CRE Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	1
1.1 La région des Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	1
1.2 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i>	2
1.3 Le CRE Laurentides	4
2. Ville de Saint-Sauveur	5
2.1 Territoire et réseau hydrographique	5
2.2 Historique et population.....	9
2.3 Environnement et problématique.....	9
2.4 Réglementation et sensibilisation.....	9
3. <i>Soutien technique des lacs 2014</i> à Saint-Sauveur.....	11
4. Présentation de l'agente de liaison	13
5. Bilan des activités de l'été 2014	14
6. Orientations et recommandations	20
6.1 Connaissance	20
6.2 Sensibilisation et communication.....	20
6.3 Caractérisation.....	22
7. Conclusion.....	24
Annexe 1 - Activités	25
Annexe 2 - Dépliants.....	28
Annexe 3 - Livrables.....	29

1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

1.1 La région des Laurentides et *Bleu Laurentides*

La région administrative des Laurentides possède quelques 8000 lacs de plus de un hectare. La richesse et la diversité des milieux naturels, combinées à la proximité de la grande région métropolitaine de Montréal, font des Laurentides une région convoitée qui attire une population grandissante. Elle connaît l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec qui se traduit notamment par un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Ces derniers sont ainsi soumis à des pressions qui menacent leur intégrité écologique. Certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport en nutriments supplémentaire qui favorisent, entre autres, la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Cette dégradation peut avoir des conséquences non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour de ce dernier en plus d'occasionner une perte de jouissance. C'est dans ce contexte que les associations de lacs et les municipalités ont compris l'intérêt environnemental, économique et social de protéger cette valeur exceptionnelle que sont les lacs de la région des Laurentides.

Bleu Laurentides est un projet phare du Conseil régional de l'Environnement des Laurentides (CRE Laurentides) qui a vu le jour en 2005, suite à une volonté du milieu et de ses membres, principalement des associations de lacs, de se doter d'un plan d'action régional et d'outils pour la protection de la santé des lacs.

Les objectifs de *Bleu Laurentides* sont de :

- Favoriser la concertation et le transfert des connaissances entre les experts (scientifiques, ministères) et les acteurs locaux (associations de lacs, gestionnaires municipaux, organismes de bassin versant, etc.);
- Renforcer les compétences locales et favoriser la prise en charge par le milieu du suivi de l'état de santé des lacs via la surveillance volontaire et le Réseau de surveillance volontaire des lacs du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ;

- Susciter un changement de comportement chez les usagers et les gestionnaires municipaux. Appuyer et accompagner ceux-ci dans leurs initiatives visant l'amélioration ou la protection de la santé des lacs.

Le CRE Laurentides, en collaboration avec un solide réseau de partenaires dont la Conférence régionale des élus, le MDDELCC et le GRIL, travaille avec plus de 300 associations de lacs, une soixantaine de municipalités, 5 MRC et 6 organismes de bassin versant à l'échelle de la région des Laurentides.

1.2 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour la protection de la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation et de communication, de caractérisation et d'acquisition de connaissance ainsi que de sensibilisation et de transmission de l'information auprès des acteurs clés du territoire, plus précisément les riverains et associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation du mandat.

La participation municipale au Soutien technique des lacs (2006-2014)

Depuis 2006, 22 municipalités et organismes ont participé, dont plusieurs de ceux-ci pour quelques années, permettant l'embauche de 54 agent(e)s et de 6 coordonnateurs.

Antoine-Labelle

Rivière du Lièvre (2007 à 2009)
 Ferme-Neuve (2008 à 2010)
 Lac-Saint-Paul (2010)
Nominugue (2011, 2012, 2013, 2014)
 Notre-Dame-du-Laus (2007 à 2011)

Laurentides

Amherst (2007 à 2009)
 Labelle (2006 à 2008)
 La Conception (2007)
 Montcalm (2011)
 Mont-Tremblant (2007 et 2008)
 Sainte-Agathe-des-Monts (2006)
 Val-des-Lacs (2006, 2013)

Pays-d'en-Haut

Estérel (2008)
 Sainte-Adèle (2007)
 Sainte-Anne-des-Lacs (2009 à 2012)
Saint-Sauveur (2013, 2014)
 Wentworth-Nord (2006)

Argenteuil

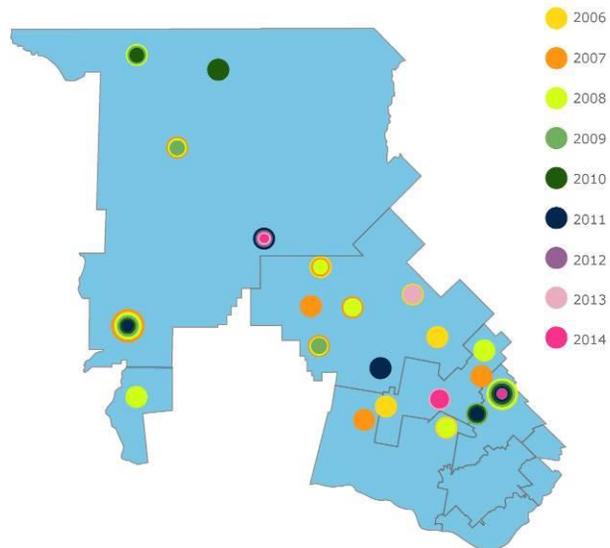
Harrington (2007)
 Mille-Isles (2006, 2008)

Rivière-du-Nord

Saint-Hippolyte (2008 à 2012, 2014)

Outaouais

Notre-Dame-de-la-Salette (2008)
 Val-des-Bois (2008)



Bilan non exhaustif des activités réalisées (2006-2013):

Rédaction de **21** plans directeurs de lacs.

Tenue de consultations publiques et groupes de travail pour l'élaboration de codes d'éthique concernant les usages des lacs.

Accompagnement d'une municipalité pour l'élaboration d'un dossier de demande de *Restrictions à la conduite des bâtiments* auprès de Transports Canada.

Création d'une **vingtaine** associations de lacs.

Participation à plus de **230** AGA d'associations de lacs.

Tournées porte-à-porte de sensibilisation sur près de **100** lacs.

134 accompagnements ou formations aux protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) sur plus de **76** lacs.

Distribution de près de 30 000 dépliants !

Plus de 33 000 personnes sensibilisées !

1.3 Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome, qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des huit MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du MDDELCC mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de son plan d'action, ce qui représente plus des trois-quarts de son budget annuel.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

Pour plus d'information, veuillez consulter :

www.crelaurentides.org

<http://www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides>

<http://www.rncreq.org/>

Le territoire du bassin versant de la rivière du Nord se divise en sous-bassins versants (voir figure 2). Trois de ceux-ci touchent en partie au territoire de la Ville de Saint-Sauveur.

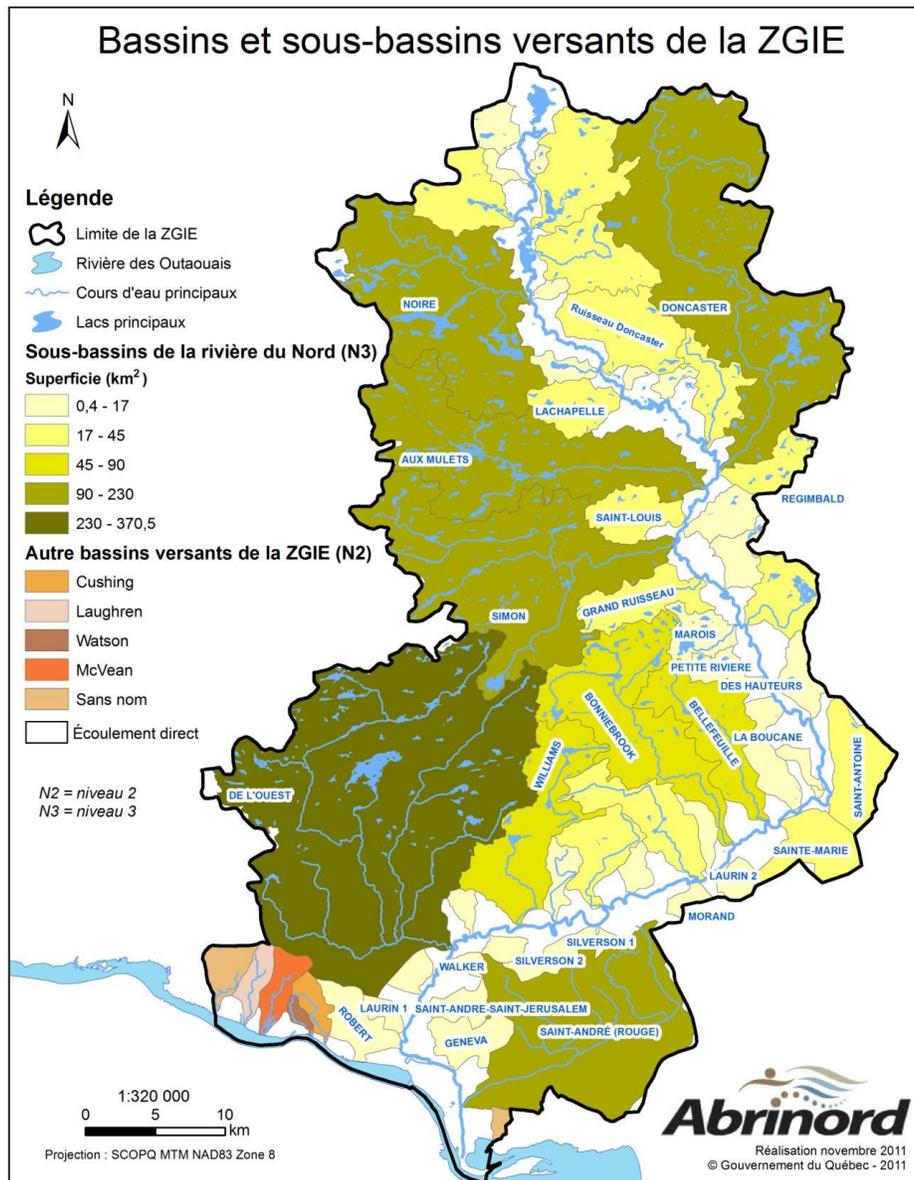


Figure 2. Sous-bassins versants de la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord
© Abrinord, 2013

La Ville de Saint-Sauveur compte sur son territoire plus d'une vingtaine de lacs. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'information et d'éducation des riverains aux bonnes pratiques environnementales constitue l'un des objectifs du *Plan d'action 2008-2011 de la Ville de Saint-Sauveur pour la protection des lacs et des cours d'eau*. La ville a également comme objectif de favoriser la création d'associations de

lacs et d'encourager leur adhésion au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), un programme du Ministère du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) qui permet l'évaluation de l'état de santé des lacs par des activités bénévoles sur le terrain. Ainsi, **11 lacs** du territoire¹ de Saint-Sauveur sont inscrits au RSVL en 2014 et des données sont récoltées depuis 2008 pour certains lacs. Pour accomplir ce travail, des équipes de bénévoles ont été mises sur pied pour chacun de ces lacs. Les frais liés à l'échantillonnage sont remboursés par la ville.

Ces mesures ont permis de déterminer le statut trophique des lacs. Les résultats obtenus sont présentés au tableau I (sauf pour le lac Breton, qui est nouvellement inscrit à l'été 2014).

Tableau I. Résultats de la qualité de l'eau des lacs de la Ville de Saint-Sauveur obtenus dans le cadre du RSVL (2008-2013) (Source : CRE Laurentides à partir de MDDELCC, 2014)

Lac	#RSVL	Année	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)	Transparence (mètres)	Statut trophique
Becs-Scie, des	620	2012	3,6	2,2	3,4	5,6	Oligotrophe
		2011	3,9	1,9	3,0	5,8	Oligotrophe
		2010	3,9	1,8	4,3	6,5	Oligotrophe
Becs-Scie, des (MOY. PLURI.)	620	2010-2012	3,8	1,9	3,6	6	Oligotrophe
Boucané	493	2013	8,4	3,9	5,4	3,2	Oligo-mésotrophe
		2012	4,9	4,5	6,3	3,6	Oligo-mésotrophe
		2011	-	-	-	4,1	N/D
		2010	-	-	-	3,5	N/D
		2009	9,3	5,3	6,1	3,1	Oligo-mésotrophe
Boucané (MOY. PLURI.)	493	2009-2013	5,7	4,6	5,9	3,5	Oligo-mésotrophe
Chats (des)	750	2013	7,9	2,2	2,7	2,6	Oligo-mésotrophe
Cupidon	390	2013	-	-	-	4,1	N/D
		2011	-	-	-	5,2	N/D
		2010	-	-	-	4,8	N/D
		2009	3,6	2,0	2,7	4,8	Oligotrophe
		2008	5,8	2,4	2,5	-	N/D
Cupidon (MOY. PLURI.)	390	2008-2013	4,4	2,2	2,6	4,8	Oligotrophe
Denis	389	2012	-	-	-	3,2	N/D
		2011	-	-	-	3,2	N/D
		2010	-	-	-	3,8	N/D

¹ Le lac Morin a été retiré du programme en 2013

		2009	7,2	3,3	4,3	3,3	Oligo-mésotrophe
		2008	8,0	3,2	3,5	2,9	Oligo-mésotrophe
Denis (MOY. PLURI.)	389	2008-2012	7,5	3,3	4	3,2	Oligo-mésotrophe
Fantaisie, la (ancien lac Simms)	446	2010	6,1	3,2	3,4	3,9	Oligo-mésotrophe
		2009	8,2	4,5	5,0	3,1	Oligo-mésotrophe
Fantaisie, la (MOY. PLURI.)	446	2009-2010	7,1	3,8	4,2	3,5	Oligo-mésotrophe
Kanawana	573	2011	7,5	3,4	3,4	Fond	Oligo-mésotrophe
		2010	8,4	7,2	6,2	2,5	Mésotrophe
Kanawana (MOY. PLURI.)	573	2010-2011	7,9	5	4,5	N/D	N/D
Léonard	651	2013	6,1	4,6	4,1	2,4	Oligo-mésotrophe
		2012	5,9	7,0	4,0	2,0	Oligo-mésotrophe
		2011	11	8,9	4,4	1,9	Méso-eutrophe
Léonard (MOY. PLURI.)	651	2011-2013	7,7	6,8	4,2	2,1	Mésotrophe*
Millette	650	2013	4	1,3	2,5	6,9	Oligotrophe
		2012	2,3	1,4	3,1	6,9	Oligotrophe
		2011	5,2	1,9	2,7	6,3	Oligotrophe
Millette (MOY. PLURI.)	650	2011-2013	3,8	1,6	2,8	6,7	Oligotrophe
Morin	238	2009	2,7	1,4	2,4	6,2	Oligotrophe
		2008	5,5	2,0	2,7	4,8	Oligotrophe
Morin (MOY. PLURI.)	238	2008-2009	3,9	1,6	2,6	5,6	Oligotrophe
Saint-Sauveur	633	2010	10	5,4	4,2	2,4	Mésotrophe

*MDELCC, 2014. Communication personnelle.

2.2 Historique et population

Lors de sa création en 1855, le territoire de Saint-Sauveur comprenait celui des municipalités de Piedmont et de Sainte-Anne-des-Lacs, qui se sont séparées en 1923 et 1946. Le village de Saint-Sauveur-des-Monts ne faisait plus partie du territoire de la Paroisse de Saint-Sauveur de 1926 à 2002, moment où les 2 entités ont fusionné pour devenir la Ville de Saint-Sauveur. La proximité de la métropole, combinée à la beauté des paysages et les richesses du milieu naturel, attirent un grand nombre de touristes et de villégiateurs à Saint-Sauveur. La population comptait en 2013 plus de 10 000 résidents permanents auxquels s'ajoutent de nombreux villégiateurs (Ville de Saint-Sauveur, 2013).

2.3 Environnement et problématique

Le déboisement, les installations septiques non conformes, les aménagements en bandes riveraines et l'érosion des sols peuvent notamment entraîner une perturbation de la santé des lacs et des cours d'eau. La prolifération des plantes aquatiques, des algues et du périphyton, ainsi que la présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert peuvent être les symptômes d'un enrichissement des lacs en nutriments.

Par ailleurs, les lacs peu profonds ou étangs sont naturellement plus riches en nutriments. À Saint-Sauveur, plusieurs plans d'eau sont artificiels et peu profonds. Quatre d'entre eux ont subi des épisodes de cyanobactéries de 2007 à 2013, soient le lac Kanawana (en 2007 et 2009), le lac la Fantaisie (en 2007), le lac Saint-Sauveur (en 2009) et finalement le lac Breton (en 2012 et 2013)². Les plantes aquatiques et les algues sont par ailleurs présentes en abondance dans plusieurs plans d'eau.

2.4 Réglementation et sensibilisation

L'usage de bateaux à moteur à essence est interdit par un règlement fédéral sur quatre lacs du territoire de la Ville. Il s'agit des lacs Boucané, Breton, Léonard et Millette.

Au niveau municipal, la MRC des Pays-d'en-Haut s'est dotée en 2007 d'une stratégie afin d'améliorer et préserver l'état de santé des lacs de son territoire et a modifié son schéma d'aménagement concernant la protection des rives. En 2008, la ville s'est conformée aux demandes de la MRC en interdisant toutes interventions de contrôle de la végétation (tonte de gazon, débroussaillage, abattage d'arbres, épandage d'engrais) dans une bande de protection riveraine de 10 ou 15 mètres, en

² Source : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/gestion/index.htm#resultats>

fonction de la pente, en bordure des lacs et cours d'eau. La revégétalisation des cinq premiers mètres des terrains riverains est également exigée dans un délai de 24 mois³. Aussi, l'utilisation de pesticides est proscrite depuis 2002⁴.

De plus, le règlement de zonage de la Ville de Saint-Sauveur prévoit des dispositions pour le contrôle de l'érosion⁵ lors des travaux de constructions ou de remaniement du sol, ainsi que pour la protection des milieux humides².

La directrice du Service de l'environnement est présente à temps plein à la ville depuis 2007. Depuis plusieurs années, une ressource supplémentaire en environnement est engagée pendant la saison estivale afin de travailler sur différents projets, notamment afin d'effectuer le suivi de l'état des bandes riveraines. En 2010, l'employé saisonnier a réalisé un inventaire et une caractérisation des milieux humides du territoire de la ville. En 2012, deux stagiaires ont travaillé sur de nombreux projets de sensibilisation tels que des journées thématiques et des outils de communications pour les citoyens et les commerçants de la ville.

En 2013, une agente de liaison du CRE Laurentides a effectué deux tournées de sensibilisation porte-à-porte des riverains du lac Breton et Saint-Sauveur, afin de les encourager à s'impliquer dans la protection et la surveillance volontaire de l'état de santé du lac, ainsi qu'au sein d'une association de lac. Aussi, à l'aide du document de suivi de l'état des bandes riveraines de la ville, l'agente a visité 16 terrains riverains problématiques qui avaient été classés « C » (non conformes) en 2012, afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques à adopter. L'agente a également produit un plan directeur pour la protection de la santé du lac Léonard. Pour plus de détails sur ces activités, vous pouvez consulter le rapport de l'été 2013, disponible ici : <http://www.crelaurentides.org/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides/soutien-technique>

³ Règlement de zonage de la ville de Saint-Sauveur (règlement numéro 222-2008) (Chapitre 15 DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL ET AUX CONTRAINTES NATURELLES)

⁴ Règlement no14-2002

⁵ Règlement de zonage de la ville de Saint-Sauveur (règlement numéro 222-2008 (Article 202.1 CONTRÔLE DES SÉDIMENTS))

3. Soutien technique des lacs 2014 à Saint-Sauveur

En 2014, la Ville de Saint-Sauveur a adhéré pour une deuxième année consécutive au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*.

Un des principaux objectifs de l'été 2014 visait la réalisation de plans directeurs des lacs Millette et des Becs-Scie, ainsi que la mise à jour et le suivi du plan directeur du lac Léonard. Aussi, la rédaction de plusieurs documents sur la santé des lacs, l'analyse et la mise à jour de données, faisaient partie de l'objectif d'améliorer les connaissances sur l'état de santé des lacs de Saint-Sauveur. La sensibilisation des acteurs locaux à l'importance de leur protection faisait également partie du mandat. Le but était de vulgariser et de favoriser le partage de connaissances par rapport aux lacs. Puis, l'appui des associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs était un autre objectif important, notamment quant à l'échantillonnage de l'eau, le suivi du périphyton et la caractérisation préliminaire des plantes aquatiques.

Voici plus en détails les objectifs spécifiques définissant le mandat de l'agente de liaison à Saint-Sauveur en 2014.

Objectifs
<p>Objectif 1 CONNAISSANCE</p> <p>1.1 En concertation avec la ville de Saint-Sauveur et les acteurs concernés, finaliser les plans directeurs pour la préservation de l'état de santé des lacs Millette et des Becs-Scie élaborés à l'été 2013 en versions préliminaires.</p> <p>1.2 Effectuer un suivi du plan directeur élaboré en 2013 pour le lac Léonard et le mettre à jour s'il y a lieu. Organiser une rencontre avec l'association.</p> <p>1.3 Finaliser la fiche résumée du lac Saint-Sauveur réalisée à l'été 2013. Rédiger des fiches pour les lacs Boucané, Cupidon, La Fantaisie et Kanawana.</p> <p>1.4 Compléter le tableau de compilation des informations sur la qualité de l'eau avec les données du RSVL obtenues en 2013. Revoir le document global d'analyse des caractéristiques des lacs en conséquence et le bonifier à l'aide de données supplémentaires.</p>
<p>Objectif 2 SENSIBILISATION</p> <p>2.1 Effectuer des visites ciblées (environ 50 résidences) concernant la protection de la bande riveraine et/ou la gestion des installations septiques. À l'aide des données de la ville, réaliser un répertoire de l'état des installations septiques.</p>

2.2 Suite aux démarches entreprises en 2013, effectuer un suivi de la création d'associations aux lacs Breton et Saint-Sauveur. Organiser une rencontre pour chacun des lacs. Les accompagner dans la prise de mesures dans le cadre du RSVL, s'il y a lieu.

2.3 Participer aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations des lacs et y tenir des conférences, s'il y a lieu, sur des sujets concernant la protection de l'état de santé des lacs.

2.4 Organiser une activité avec les jeunes du Camp Kanawana.

2.5 Mettre à jour la liste des contacts des associations de lacs.

Objectif 3 CARACTÉRISATION

3.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) Principalement les lacs : Becs-Scie, Léonard, Millette, Breton et Saint-Sauveur.

3.2 Mettre à jour du document sur la caractérisation préliminaire des plantes aquatiques.

4. Présentation de l'agente de liaison

Nadia Chalifoux a complété un baccalauréat en géographie environnementale à l'Université de Montréal en 2011 sous l'orientation « géographie physique ». Elle a également complété sa maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke en août 2013. Son essai de maîtrise portait sur l'application des stationnements verts au Québec comme mesure de gestion des eaux pluviales.

Durant ses études à temps plein, elle a occupé divers postes en environnement, dont le poste de technicienne en rives durant 3 étés à Mont-Tremblant, soit de 2009 à 2011, et le poste d'agente de sensibilisation et communication pour les lacs et les matières résiduelles à Saint-Sauveur en 2012. À l'été 2013, elle était assistante de projets pour les sols contaminés chez WSP. Elle est également à contrat comme agente d'information pour la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) concernant un projet de collecte de matière organique. Ainsi, l'eau, les sols et les matières résiduelles sont les mots clés qui résument bien son expérience en environnement, quoique l'eau demeure son fil conducteur.

À l'été 2014, elle devient l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Saint-Sauveur où elle a déjà travaillé en 2012.



5. Bilan des activités de l'été 2014

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Saint-Sauveur, selon les objectifs spécifiques du plan d'action qui ont été exposés précédemment. Un retour sur les livrables déterminés en fonction de chaque objectif sera également effectué. Pour plus de détails, consultez les annexes 1 à 3.

Objectif 1 : CONNAISSANCE

1.1. En concertation avec la ville de Saint-Sauveur et les acteurs concernés, finaliser les plans directeurs pour la préservation de l'état de santé des lacs Millette et des Becs-Scie élaborés à l'été 2013 en versions préliminaires.

Concernant le plan directeur du lac (PDL) Millette, les 32 membres de l'association ont été invités par courriel à remplir un sondage en ligne (inspiré de celui réalisé en 2013 pour les lacs Léonard et des Becs-Scie). Les 14 réponses récoltées et le répertoire des actions du CRE ont été utilisés afin de produire le plan d'action préliminaire. Ce plan d'action à par la suite été validé par la directrice du Service de l'environnement de la ville, ainsi que par le conseil d'administration de l'association du lac Millette.

Au lac des Becs-Scie, le sondage ainsi que la rédaction du portrait et du plan d'action préliminaire avaient été réalisés en 2013. Ainsi, ces informations ont pu être bonifiées et présentées lors de l'AGA de l'association du lac qui s'est tenue le 13 juillet 2014. Le plan d'action détaillé reste à être validé formellement par le comité en environnement de l'association mais il a été revu et approuvé par la directrice du Service de l'environnement de la ville.

Les carnets de santé de la *Trousse des lacs* pour les lacs Becs-Scie et Millette ont été mis à jour, en plus de ceux des lacs Léonard, Breton et Saint-Sauveur qui ont été complétés. Ces documents, ainsi que les plans directeurs de lacs, seront disponibles en ligne sur l'Atlas web des lacs du CRE Laurentides à l'adresse suivante : <http://www.crelaurentides.org/dossiers/eau-lacs/atlasdeslacs?view=adl>

1.2. Effectuer un suivi du plan directeur élaboré en 2013 pour le lac Léonard et le mettre à jour s'il y a lieu. Organiser une rencontre avec l'association.

En début de mandat, le plan directeur du lac Léonard, réalisé en 2013, a été envoyé aux membres de l'Association pour la protection du lac Léonard (APELL) et une

rencontre de suivi de a été organisée le 30 mai 2014, avec le président, la secrétaire de l'APELL et la directrice du Service de l'environnement de la ville. Le compte-rendu de cette rencontre a été rédigé. Par la suite, le plan directeur a été bonifié avec les données les plus récentes et un document de suivi du plan d'action a été réalisé par l'agente de liaison. L'état d'avancement des actions a été complété et validé par l'association et la ville.

De plus, suite à la demande de l'association, une fiche d'information permettant d'effectuer une distinction sommaire entre les algues, les plantes aquatiques, les cyanobactéries et le périphyton a été réalisée par l'agente de liaison en s'inspirant des outils du CRE Laurentides existants.

1.3. Finaliser la fiche résumée du lac Saint-Sauveur réalisée à l'été 2013. Rédiger des fiches pour les lacs Boucané, Cupidon, La Fantaisie et Kanawana.

La fiche résumée des caractéristiques du lac Saint-Sauveur a été bonifiée à l'aide des informations et données disponibles en 2014. Les fiches résumées des caractéristiques des lacs Boucané, Cupidon, La Fantaisie et Kanawana ont quant-à-elle été produites en version préliminaire. Celles des lacs Léonard, Becs-Scie et Millette, rédigés en 2013, ont été envoyées aux associations de lac en début de mandat. Ces fiches ont également été mises à jour au cours de l'été. Il sera possible d'avoir accès aux versions finalisées via l'Atlas web des lacs du CRE Laurentides.

1.4. Compléter le tableau des informations sur la qualité de l'eau avec les données du RSVL obtenues en 2013. Revoir le document global d'analyse des caractéristiques des lacs en conséquence et le bonifier à l'aide de données supplémentaires (données des cartes bathymétriques de 2013, hypsométrie et pourcentage de recouvrement du bassin versant par les milieux humides).

Un dossier d'analyse des données sur la qualité de l'eau, comprenant les données du RSVL et les autres informations morphométriques et hydrologiques, ainsi que des graphiques pertinents mettant en relation les variables de la qualité de l'eau, a été mis à jour avec les données de 2013 et 2014. Le document a notamment été bonifié par l'ajout des données suivantes : résultats du suivi de la qualité de l'eau au lac des Chats, hypsométrie des lacs et superficies de recouvrement des bassins versants par les milieux humides. Ces ajouts ont permis de créer une nouvelle version du rapport sur les caractéristiques des lacs de Saint-Sauveur. Bien que la version de ce document, produit en 2013, ait été envoyée aux associations des lacs concernées en début de mandat, elles pourront se procurer la version révisée en 2014 via l'Atlas Web des lacs.

De plus, le tableau de compilation des informations sur les lacs de Saint-Sauveur et leur bassin versant, amorcé en 2013, a été remanié en grande partie et plusieurs informations ont été ajoutées, dont celles mentionnées ci-haut, ainsi que les espèces de plantes aquatiques répertoriées lors de la caractérisation préliminaire réalisée à l'été 2014.

Objectif 2 : SENSIBILISATION/COMMUNICATION

2.1. Effectuer des visites ciblées (environ 50 résidences) concernant la protection de la bande riveraine et/ou la gestion des installations septiques. À l'aide des données de la ville, réaliser un répertoire de l'état des installations septiques;

Un répertoire des types d'installations septiques des terrains riverains au lac des Becs-Scie a été réalisé sur Excel, à l'aide du logiciel Accès Cité. À l'aide de ce répertoire, les installations septiques datant de 1900 à 1999 ont été ciblées pour des visites de sensibilisation. Au total, ce sont 46 visites ciblées de sensibilisation porte-à-porte qui ont été réalisées. Il s'agissait, lors de ces visites, de sensibiliser les riverains à l'importance d'une installation septique conforme et bien entretenue ainsi qu'au contexte règlementaire québécois entourant la gestion de celle-ci. Une lettre pour les absents et une fiche d'information sur le programme de crédit ÉcoRénov ont été créées dans le cadre de cette activité et faisaient partie de la « trousse d'information » distribuée à chaque propriété lors du porte-à-porte. Cette trousse comprenait aussi le Guide sur les installations septiques et l'ensemble des 10 capsules plastifiées du CRE Laurentides. Suite aux visites ciblées de sensibilisation, un rapport a été produit.

2.2. Suite aux démarches entreprises en 2013, effectuer un suivi de la création d'associations aux lacs Breton et Saint-Sauveur. Organiser une rencontre pour chacun des lacs. Les accompagner dans la prise de mesures dans le cadre du RSVL, s'il y a lieu (voir objectif 3);

Une rencontre de suivi pour la création d'une association au lac Saint-Sauveur a été organisée le 6 juin 2014 avec des propriétaires riverains. Le but de la rencontre était de les convaincre à former une association de lac officielle. En juillet dernier, l'association du lac a été officiellement enregistrée au Registraire des entreprises. Des échanges par courriel et téléphone ont eu lieu tout au long de l'été avec un riverain en particulier afin de suivre l'évolution des démarches. Un compte-rendu de la rencontre du 6 juin et un document de notes résumant ces communications ont été produits par l'agente de liaison.

Une visite du lac sur le terrain a également été organisée le 9 juin 2014 en compagnie de riverains. Éventuellement, certains d'entre eux désireraient inviter d'autres usagers du lac Saint-Sauveur à se joindre à l'association. Une rencontre formelle devrait s'organiser à l'automne 2014 à ce sujet.

Pour le lac Breton, l'agente a communiqué par courriel avec les membres des associations de propriétaires des rues suivantes: Chemin Glen Acres, Domaine la Calaca, Association du lac Breton Sud et Association du lac Breton chemin Birchwood. Le constat a été le suivant : il ne semble pas possible de regrouper ces associations étant donné que la gestion de l'entretien des chemins privés s'effectue séparément. La création d'une nouvelle association commune, dont la mission serait la protection de la santé du lac, serait une option envisageable mais nécessite la mise sur pied d'une structure supplémentaire. La pertinence de cette nouvelle structure est à évaluer dans le contexte où les associations actuellement en place communiquent entre-elles et travaillent en collaboration pour la protection de l'état de santé du lac.

Un compte-rendu de ces échanges a été réalisé.

2.3. Participer aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations des lacs et y tenir des conférences, s'il y a lieu, sur des sujets concernant la protection de l'état de santé des lacs;

L'agente a participé à l'AGA du lac des Becs-Scie le 13 juillet 2014 où elle a animé la partie « éco-l'eau-gique » à la demande du président de l'association. Divers sujets ont été abordés, dont le rôle de l'agente de liaison, l'importance du suivi du périphyton, le document sur les caractéristiques des lacs de Saint-Sauveur et le plan directeur du lac, plus précisément son plan d'action. La directrice du Service de l'environnement de la Ville a poursuivi la présentation en fournissant commentaires et réponses à certaines questions plus précises. Une présentation PowerPoint a été réalisée.

2.4. Organiser une activité avec les jeunes du Camp Kanawana;

Cet objectif n'a pu être réalisé étant donné qu'il a été impossible de communiquer avec les personnes responsables du camp pour l'organisation d'une telle activité.

2.5. Mettre à jour la liste des contacts des associations de lacs;

La liste des associations de lac a été mise à jour tout au long de l'été. Plusieurs modifications ont été apportées. Un courriel a été envoyé en fin de mandat aux

personnes contacts de cette liste afin de les aviser que les documents produits cet été seront prochainement disponibles via l'Atlas web des lacs.

Objectif 3 : CARACTÉRISATION

3.1. Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Lacs inscrits au RSVL en 2014: Becs-Scie (des), Boucané, Chats (des), Cupidon, Denis, Kanawana, La Fantaisie, Léonard, Millette et Saint-Sauveur.

Une lettre de présentation a été envoyée en début de mandat à tous les contacts inscrits à la liste des associations de lacs, afin de présenter l'agente de liaison et d'offrir de l'aide pour la tenue de diverses activités, dont l'accompagnement à la réalisation des protocoles du RSVL. Par la suite, la communication directe par courriel avec les responsables de l'environnement, les secrétaires et les présidents des associations de lacs a donné des résultats et permis l'organisation des activités.

Essentiellement, les activités qui se sont déroulées ont été en lien avec la caractérisation préliminaire des plantes aquatiques des 6 lacs suivants: Saint-Sauveur, Breton, Léonard, des Chats, Millette et Becs-Scie. Cette caractérisation a été effectuée par l'agente de liaison seulement, sauf aux lacs Saint-Sauveur et Léonard, et s'est déroulée entre la mi-juillet et la mi-août. L'agente était accompagnée d'un riverain au lac Saint-Sauveur et des membres du conseil d'administration de l'APELL au lac Léonard. Ces riverains ont participé, sur le terrain, à l'identification des espèces de plantes aquatiques observées et ont fourni de l'aide afin de recueillir les spécimens et noter les observations sur une fiche préparée par l'agente. L'identification préliminaire effectuée sur le terrain était ensuite confirmée à l'aide du matériel de référence (clé d'identification des espèces de plantes aquatiques envahissantes du MDDELCC, clé d'identification des plantes aquatiques du Maine, la Flore laurentienne de Marie Victorin (3^e édition) et l'outil d'aide à l'identification produit par l'agente).

Suite à la caractérisation préliminaire des plantes aquatiques des différents lacs, des fiches d'information pour chacun des lacs ainsi qu'un document global ont été produits, comprenant plusieurs photos et la liste des espèces identifiées. Voici un tableau de compilation des principales espèces identifiées et leur répartition.

Espèces ou genres identifiés	Nombre de lacs	Répartition
<i>Sparganium</i> spp.*	6	Breton, Becs-Scie, Chats, Léonard, Millette, Saint-Sauveur
<i>Potamogeton</i> spp.*	5	Breton, Becs-Scie, Chats, Saint-Sauveur, Millette
<i>Brasenia schreberi</i>	4	des Chats, Breton, Becs-Scie, Léonard
<i>Eriocaulon aquaticum</i>	4	Breton, Becs-Scie, Chats, Millette
<i>Nuphar variegatum</i>	4	Breton, Becs-Scie, Léonard, Millette
<i>Sagittaria</i> spp.*	4	Breton, Léonard, Saint-Sauveur, Millette
Algues filamenteuses	2	Becs-Scie, Millette
<i>Ceratophyllum demersum</i>	2	Saint-Sauveur, Millette
<i>Najas flexilis</i>	2	Breton, Millette
<i>Nymphaea odorata</i>	2	des Chats, Breton
<i>Pontederia cordata</i>	2	Becs-Scie, Léonard
<i>Utricularia</i> spp.*	2	Saint-Sauveur, Léonard
<i>Elodea Nuttallii</i>	1	Becs-Scie
<i>Hydrocotyle americana</i>	1	Saint-Sauveur
<i>Lemna minor</i>	1	Léonard
<i>Dulichium arundinaceum</i>	1	Léonard

*Le genre est écrit seulement pour faciliter la compréhension du tableau. Voici les espèces (spp.) répertoriées par genre:

Sparganium : *chlorocarpum*, *fluctuans* et *angustifolium*
Potamogeton : *epiphydus*, *amplifolius*, *Robbinsii* et *foliosus*
Sagittaria : *cuneata*, *latifolia* et *rigida*
Utricularia : *purpurea* et *vulgaris*

Aucune association ne s'est montrée intéressée par le suivi du périphyton cet été, notamment en raison des disponibilités discordantes des bénévoles. Il est pertinent de souligner que ce ne sont pas tous les lacs qui se prêtent à ce type de suivi, en ce qui a trait au type de substrat disponible (nombre de roches de grosseur suffisante). Seul le lac Millette a réalisé le protocole en 2013. L'agente n'a reçu aucune nouvelle concernant la poursuite de cette activité à l'été 2014.

Quant aux activités d'échantillonnage de la qualité de l'eau et de mesure de la transparence, les associations de lacs semblent très autonomes. Dans le cas du lac Breton, la communication par courriel avec certains riverains était suffisante afin d'assurer un accompagnement à la réalisation de ces protocoles.

Pour plus de détails sur le tenue de ces activités pour pouvez consulter le tableau de l'annexe 1.

6. Orientations et recommandations

6.1 Connaissance

Les divers documents produits par l'agente de liaison à l'été 2013, ainsi que la bibliothèque du CRE Laurentides ont servi de base et permis d'optimiser le temps de recherche lors de l'élaboration des nouveaux documents. Par exemple, le plan directeur du lac Léonard a été le modèle utilisé au niveau du contenu global et de la forme pour la réalisation des plans directeurs des lacs Becs-Scie et Millette. Une gamme appréciable d'information et de données avait déjà été colligées et rassemblées en 2013. Ces données ont été mises à jour à l'aide des nouvelles informations disponibles en 2014 et plusieurs documents ont pu être complétés et remaniés en conséquence.

Malgré cela, certains documents restent à bonifier. Notamment, les carnets de santé des lacs et les plans directeurs préliminaires des lacs Breton, des Chats et Saint-Sauveur pourraient être complétés éventuellement suite à quelques années de prises de données. En 2015, des données du RSVL seront disponibles pour la qualité de l'eau des lacs Breton et des Chats qui ont été suivis cet été. De plus, quelques riverains détiennent beaucoup de connaissance sur l'historique et les événements marquants ayant contribué, par exemple, à la dégradation de l'état de santé des lacs. Les plans directeurs de lacs et carnets de santé pourraient être bonifiés à l'aide de l'information obtenue de ces « citoyens-experts ».

Les associations des lacs sont intéressées à s'impliquer pour la mise en œuvre des plans directeurs de lacs, mais le suivi des actions à réaliser leur semble bien souvent plus complexe. L'accompagnement offert par le CRE Laurentides afin d'effectuer ce suivi s'avère donc utile et apprécié.

6.2 Sensibilisation et communication

Certains sujets préoccupent davantage les riverains, comme la gestion des installations septiques, l'utilisation d'engrais ou de pesticides en rives, la coupe d'arbre sans permis et l'utilisation des bateaux à moteur sur certains lacs. À Saint-Sauveur, la sensibilisation a surtout visé jusqu'à maintenant la protection des bandes riveraines. Cet été, la sensibilisation aux bonnes pratiques concernant la gestion des installations septiques a débuté au lac des Becs-Scie en raison de la priorité de cette problématique pour les riverains. Il serait pertinent de poursuivre le porte-à-porte et la remise d'une « trousse d'information » sur le sujet pour les autres lacs, afin d'augmenter la prise de

conscience sur l'importance des bonnes pratiques. Du même coup, les dépliants municipaux au sujet de la réglementation municipale en matière de contrôle de l'érosion et de l'épandage d'engrais et de pesticides devraient être joints à la « trousse d'information ».

De plus, il pourrait être intéressant que la ville se dote d'un programme de vidange systématique des fosses septiques, ce qui lui permettrait d'améliorer ses connaissances sur les types et l'efficacité des installations septiques, en plus d'assurer une vidange régulière des fosses septiques. Le programme mis en place à Saint-Hyppolite pourrait servir de source d'inspiration.

Pour rejoindre les responsables des associations des lacs, la communication par courriel a été un moyen très efficace. En début de mandat, il est utile d'envoyer un courriel de présentation mais dans un deuxième temps, il est primordial de communiquer de façon plus personnalisée avec les présidents, responsables de l'environnement et secrétaires des associations de lacs. D'ailleurs, il est essentiel de compléter et de rafraîchir la liste de contacts des associations tout au long de l'été.

Pour rejoindre les citoyens et les riverains en général, le porte-à-porte demeure un bon moyen. Néanmoins, de nombreux riverains sont des villégiateurs, d'où l'importance de laisser une « trousse d'information » la plus complète possible lorsqu'ils sont absents lors du porte-à-porte. Certains dépliants d'information pourraient également être distribués aux riverains par la poste.

En ce qui concerne la participation aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations de lacs, la présence de l'agente ou de la directrice du Service de l'environnement de la ville est toujours appréciée, notamment afin de répondre aux questions en environnement et distribuer de la documentation. Toutefois, comme l'a mentionné l'agente de 2013, l'objectif d'y tenir une conférence n'est pas toujours approprié puisque les rencontres sont souvent informelles et ont lieu au domicile d'un individu. Il est donc parfois difficile d'installer le matériel nécessaire afin d'effectuer une présentation powerpoint.

Pour les autres associations de lacs de Saint-Sauveur, avec qui les agentes de liaison ont eu moins de communication ces deux dernières années (notamment aux lacs Prévost, Loranger et La Fantaisie), il serait utile de relancer les personnes ressources identifiées à la liste de contacts afin de s'informer de leur niveau d'activité.

Aucun suivi n'a été réalisé à l'été 2014 concernant l'état des bandes riveraines mais des visites ciblées seraient à refaire éventuellement, étant donné qu'il y a de

« nouveaux arrivants » autour des lacs et que parfois ils ne sont pas bien informés. Éventuellement, une « trousse d'information » comprenant notamment, des dépliants d'information sur les principaux règlements de la Ville en matière d'environnement et l'état de santé des lacs, pourrait être distribuée aux nouveaux arrivants qui se présentent à l'Hôtel de Ville.

Lorsqu'il est question de protection des bandes riveraines, la sensibilisation s'effectue auprès des propriétaires riverains seulement. Des problématiques comme le contrôle de l'érosion et la gestion des eaux de ruissellement permettent néanmoins de sensibiliser et d'interpeller des citoyens non riverains à la protection de la santé des lacs. Il est nécessaire de poursuivre les actions afin que l'ensemble des citoyens se sentent impliqués dans la protection de l'état de santé des lacs. Les plans directeurs de lacs, en dressant le portrait des enjeux et problématiques à l'échelle des bassins versants des lacs, constituent des outils intéressants pour ce faire.

6.3 Caractérisation

Les accompagnements personnalisés sur le terrain semblent intéresser beaucoup plus les riverains que les formations regroupées et théoriques. Ces accompagnements permettent de visiter le lac et de répondre aux questions des riverains en même temps que le protocole est présenté.

Les nombreuses étapes que requiert la réalisation du protocole de *Suivi du périphyton* semblent décourager certains riverains. Malgré les efforts pour en faire la promotion et l'aide proposée, ce protocole n'a pu être réalisé à l'été 2014. Les protocoles de *Mesure de la transparence de l'eau* et d'*Échantillonnage de la qualité de l'eau* sont quant-à-eux bien appliqués et demandent moins d'implication de leur part.

Aussi, certaines associations inscrites aux RSVL ne semblent pas suivre adéquatement les fréquences recommandées pour la réalisation des protocoles. Notamment, un suivi devrait être effectué au lac Saint-Sauveur, puisqu'il est inscrit au RSVL mais qu'aucune donnée ne semble avoir été transmise au MDDELCC depuis 2010. Il serait donc souhaitable, d'offrir aux associations de lacs un accompagnement à la planification des inventaires, qui permettrait notamment d'établir un calendrier de réalisation des différents protocoles.

Finalement, dans l'attente du protocole du RSVL, la caractérisation préliminaire des plantes aquatiques réalisée en 2013 et 2014 a tout de même permis de dresser un portrait des principales espèces retrouvées dans les lacs. Ce suivi de base a permis de

conclure qu'aucune plante exotique envahissante n'était présente aux 6 lacs visités et pourrait se poursuivre sur les autres lacs de Saint-Sauveur. Lorsque les outils du MDDELCC seront disponibles, les informations recueillies pourront être bonifiées, notamment en ce qui a trait à l'abondance et la répartition des espèces identifiées.

7. Conclusion

La protection de la santé des lacs demeure une des priorités de la Ville de Saint-Sauveur, étant un pôle important de villégiature et récréotourisme dans la région. Il est encourageant de constater que les riverains démontrent de plus en plus d'intérêt à agir et se mobilisent pour la préservation des lacs. Ils paraissent plus conscients du fait que les lacs vieillissent et que leurs actions ont de réelles répercussions sur leur santé.

La présence d'une agente de liaison à la Ville de Saint-Sauveur comme soutien est très appréciée des riverains et de la ville, en permettant notamment, d'offrir un support pour le suivi de leur état de santé. Une relation de confiance et de collaboration s'est installée entre les associations de lacs, la ville et le CRE Laurentides.

Annexe 1 - Activités

Bilan des activités réalisées dans le cadre du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides - Été 2014**Nom de l'agente :** Nadia Chalifoux**Municipalité ou territoire:** Saint-Sauveur

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Communication			
Participation à des AGA d'associations de lac	Association du lac des Becs-Scie	13 juillet	25
TOTAL	1		25
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lac	Association pour la protection de l'environnement du lac Léonard (APELL)	30 mai	4
	Association du lac Saint-Sauveur	6 juin	7
TOTAL	2		11
Création d'une association de lac	Suivi de la création de l'association du lac Saint-Sauveur	6 juin, 9 juin, 26 juin et plusieurs dates en juillet.	7
	Suivi de la création de l'association du lac Breton	27 mai, 3,4 et 9 juin et plusieurs dates en juillet.	5
TOTAL	2		12
TOTAL objectif			48

Sensibilisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Réalisation de présentations et de conférences d'information	AGA de l'association du lac des Becs-Scie	13 juillet	N/A (Voir ci-haut, participation à l'AGA)
TOTAL	1		N/A
Tenues de kiosques	Forum national sur les lacs	11 au 13 juin 2014	50
TOTAL	1		50

Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de riverains	Visites ciblées de sensibilisation au lac des Becs-Scie	Juillet	46
TOTAL	1		46
Documents d'informations ou articles de journaux distribués	Fiche sur les faits saillants du lac Saint-Sauveur (en attendant la version finale de la fiche résumée)	6 juin	7
	Fiche informative sur la distinction algues/plantes aquatiques/cyanobactéries/périphyton	11 juin	10
	Fiche ÉcoRénov	26 juin	N/A (Voir ci-haut, visites de sensibilisation)
TOTAL			17
TOTAL objectif			113

Caractérisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la Trousse des lacs	Lac Breton	24 juillet	5
	Lac Saint-Sauveur	6 juin et 26 juin	8
	Lac Léonard	30 mai et courriel à différentes dates par la suite, 30 juillet.	6
	Lac des Becs-Scie	13 juillet	N/A (Voir ci-haut)
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Lac Breton (protocole de suivi de la qualité de l'eau; échantillonnage et transparence)	27 mai, 3, 4, 8 et 9 juin et autres dates en juillet.	4 personnes (par courriel)
TOTAL	5		23

Autres activités			
Caractérisation préliminaire des plantes aquatiques	Lacs Saint-Sauveur, Breton, Léonard, Becs-Scie, Millette et des Chats.	14 juillet (lac SS)	1
		24 juillet (lac Breton)	2
		30 juillet (lac Léonard)	4
		6 août (lac des Chats)	0
		12 août (lac Millette)	0

		20 août (Becs-Scie)	0
TOTAL	6		7
GRAND TOTAL			191

Annexe 2 - Dépliants

Liste des dépliants distribués – Soutien technique des lacs 2014**NADIA CHALIFOUX – Saint-Sauveur****Quantité totale distribuée : 175**

Dépliant	Quantité distribuée
Dépliant <i>Bandes riveraines au travail!</i> (CRE Laurentides)	23
Ensemble de 10 capsules plastifiées (CRE Laurentides)	59
Guides sur les installations septiques (CRE Laurentides)	58
J'ai pour toi un lac à connaître, à protéger (MDDEFP)	8
Agir contre l'érosion sur les sites de construction (AGIR pour la Diable)	5
À la découverte du castor pour une meilleure cohabitation (ABRINORD, AGIR pour la Diable, COBALI, RPNS)	3
Guide d'identification des algues bleu-vert (MDDEFP)	4
Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau (MDDEFP)	6
Guide sur la gestion des fossés (MTQ)	3
Laurentides – Les grands enjeux 2013 (RNCREQ)	6

Annexe 3 - Livrables

Tableau des livrables – Soutien technique 2014 à Saint-Sauveur

Objectifs	Livrables	Résultats (livrable obtenu?, date de réalisation, ajustement, etc.)
1-Connaisance	Plan directeur des lacs Becs-Scie et Millette	Plans directeurs des lacs Becs-Scie et Millette complétés en fonction du PDL Léonard. Ce dernier a aussi été mis à jour.
	Document de suivi des plans directeurs	Document de suivi complété pour les PDL Millette, Becs-Scie et Léonard.
	Outils liés à la communication du plan directeur (lettre, présentations, etc.)	Lettre de présentation aux associations de lacs, présentation powerpoint à l'AGA du lac des Becs-Scie sur divers sujets, trousse d'information sur les installations septiques aux riverains du lac des Becs-Scie, rencontre avec le lac Léonard pour le suivi du PDL.
	Fiches résumées de l'état de santé des lacs	Fiches résumées de l'état de santé des lacs Saint-Sauveur, Boucané, Cupidon, La Fantaisie et Kanawana terminées. Puis, les fiches des lacs Léonard, Becs-Scie et Millette ont été mises à jour.
	Document sur les caractéristiques des lacs de Saint-Sauveur mis à jour.	Ce document a été mis à jour avec les données de 2013 et les graphiques ont été refaits.
	Tableaux de compilation des informations sur les lacs mis à jour.	Ce tableau a été remanié et complété avec toutes les informations disponibles.
2-Sensibilisation	Tableau de compilation des visites effectuées lors des rencontres de sensibilisation.	Compilation dans Excel des visites ciblées de porte-à-porte au lac Saint-Sauveur (nombre de personnes rencontrées), rapport produit et création d'un répertoire.
	Compte rendu des rencontres et différentes activités.	3 comptes rendus ont été produits, dont 2 pour des rencontres avec les associations des lacs Léonard et Saint-Sauveur et 1 pour l'AGA du lac des Becs-Scie.
	Présentations effectuées aux différentes activités, s'il y a lieu	Les présentations ont été faites oralement et à l'aide d'un powerpoint pour l'AGA du lac des Becs-Scie.
	Tableau de compilation du nombre de dépliants distribués	Voir annexe 2, tableau complété.
	Tableau de compilation du nombre de personnes rencontrées	Voir annexe 1, tableau complété.
	Liste de contacts des associations de lacs mise à jour	Liste complétée et mise à jour.
3- Caractérisation	Liste des associations de lacs ainsi que le nombre de personnes formées ou accompagnées dans le cadre du RSVL	Cet été, j'ai collaboré davantage avec les associations des lacs Becs-Scie, Millette, Léonard, Breton et Saint-Sauveur (nouvellement créée). Voir annexe 1, tableau complété.

	Outils de compilation du Suivi du périphyton complétés, s'il y a lieu	La promotion de l'importance du suivi du périphyton a été effectuée auprès des associations des lacs Léonard, Becs-Scie et Millette.
	Document de caractérisation préliminaire des plantes aquatiques	La caractérisation préliminaire a été faite aux lacs Saint-Sauveur, Léonard, Breton, Becs-Scie, des Chats et Millette. Un document global ainsi que des fiches par lac ont été produites.

Autres documents produits:

- Carnets de santé des lacs Breton et Saint-Sauveur;
- Mise à jour de la liste des accès aux lacs;
- Lettre pour les absents lors du porte-à-porte au lac des Becs-Scie;
- Fiche d'information sur le programme de crédit d'impôt ÉcoRénov pour le porte-à-porte au lac des Becs-Scie;
- Fiche d'information sur les algues, les plantes et les cyanobactéries ;
- Fiche terrain pour l'identification préliminaire des plantes aquatiques.
- Outils d'aide à l'identification préliminaire des plantes aquatiques regroupant les photographies des principales plantes aquatiques observées.

